



N° 65-506-XIF au catalogue

# Profil des exportateurs canadiens

1993-2003



## Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Section du marketing et des services à la clientèle, Division du commerce international, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-9647, facsimilé (613) 951-0117 ou 1 800 664-0055).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	<a href="mailto:infostats@statcan.ca">infostats@statcan.ca</a>
Site Web	<a href="http://www.statcan.ca">www.statcan.ca</a>

## Renseignements sur les commandes et les abonnements

Le produit n° 65-506-XIF au catalogue est publié occasionnellement sous format électronique au prix de 27 \$CAN l'exemplaire. Pour obtenir un exemplaire ou s'abonner, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) et de choisir la rubrique Nos produits et services.

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada  
Division du commerce international

# Profil des exportateurs canadiens

1993-2003

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2005

Tous droits réservés. L'utilisation de ce produit est limitée au détenteur de licence et à ses employés. Le produit ne peut être reproduit et transmis à des personnes ou organisations à l'extérieur de l'organisme du détenteur de licence.

Des droits raisonnables d'utilisation du contenu de ce produit sont accordés seulement à des fins de recherche personnelle, organisationnelle ou de politique gouvernementale ou à des fins éducatives. Cette permission comprend l'utilisation du contenu dans des analyses et dans la communication de résultats et conclusions de ces analyses, y compris la citation de quantités limitées de renseignements complémentaires extraits du produit de données dans ces documents. Cette documentation doit servir à des fins non commerciales seulement. Si c'est le cas, la source des données doit être citée comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, les utilisateurs doivent d'abord demander la permission écrite aux Services d'octroi de licences, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

Décembre 2005

N<sup>o</sup> 65-506-XIF au catalogue

ISBN : 0-660-97101-1

Périodicité : hors-série

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 65-506-XIE).

---

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

## Remerciements

Statistics Canada aimerait souligner la contribution et l'appui d'Équipe Canada Inc. et du Groupe de la recherche et du développement des politiques. Sans leur concours, il aurait été impossible de recueillir la présente source de données sur le milieu canadien de l'exportation.

Les renseignements sur les exportateurs présentés et analysés dans la présente publication sont tirés du Registre des exportateurs de la Division du commerce international, qui est dirigé par le directeur David Dodds. Les statistiques de 2003 ont été préparées sous la direction du gestionnaire de projet, Philip Armstrong. Les personnes suivantes ont contribué au couplage des données ainsi qu'aux méthodes:

Kent Bursey  
Robert Crocker  
Sylvie Grégoire-Trudel  
Lyne Guertin  
Garry Hoy  
Jeannine Morabito  
Glen Muldoon

Analyse et rédaction:

Philip Armstrong

Nous aimerions remercier Vie Weatherby et la Division de la diffusion et la Division des communications de leur aide à la production et à la diffusion de la publication.

Prière d'adresser les demandes de renseignements sur la publication, les données sur le commerce d'exportation ou l'accessibilité des données supplémentaires et les services d'analyse à la Section du marketing et des services à la clientèle de la DCI, au: 1-800-294-5583, par télécopieur au: 613-951-0117 ou par courrier électronique à: [trade@statcan.ca](mailto:trade@statcan.ca).

### Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada:

- x Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique.
- ... N'ayant pas lieu de figurer.

## Table des matières

<b>Faits saillants</b> .....	6
<b>Introduction</b> .....	7
<b>Section 1 : Concepts et Définitions des Données</b> .....	8
Unités statistiques de mesure .....	8
Couverture du Registre des exportateurs .....	9
Dimensions abordées dans le Registre des exportateurs .....	10
<b>Sections 2 : Analyse</b> .....	13
Aperçu analytique .....	13
Analyse de l'industrie .....	13
Destination des exportations .....	14
Taille de l'exportateur .....	15
Analyse provinciale .....	15
Valeur moyenne des exportations .....	15
Exportateurs et emploi .....	15
Nouveaux exportateurs .....	16
Profils d'exportation .....	16
Entreprises .....	17
<b>Section 3 : Méthodes et Qualité des données</b> .....	19
Processus de couplage des données .....	20
Estimation de la portion non couplée .....	22
Résultats .....	22
Sources possibles d'erreurs .....	22
<b>Section 4 : Tableaux Statistiques</b> .....	24
<b>Annexes : Notes aux Utilisateurs</b> .....	30
<b>Glossaire</b> .....	32

## Faits saillants

### En 2003 :

- le nombre d'établissements exportateurs a diminué pour la première fois au cours de la période couverte par le Registre des exportateurs canadiens;
- 43 310 établissements ont déclaré des exportations nationales dans le Registre des exportateurs canadiens, comparativement à 44 469 établissements en 2002;
- la valeur des exportations de ces établissements a atteint 348 milliards de dollars, en baisse de 3 % par rapport à 2002, mais tout de même plus du double de la valeur de 1993;
- la valeur des exportations vers les États-Unis est passée sous le seuil des 300 milliards de dollars pour la première fois depuis 1999;
- 4 % des établissements exportateurs ont réalisé 82 % de la valeur totale des exportations;
- 72 % des établissements exportateurs ont déclaré des exportations d'une valeur de moins de 1 million de dollars, et ces établissements n'ont réalisé que 1,8 % de la valeur totale des exportations;
- seulement 2 % des établissements exportateurs comptaient plus de 200 employés et déclaraient des exportations dont la valeur excédait 25 millions de dollars, mais ces établissements ont réalisé 46 % de la valeur des exportations;
- les nouveaux exportateurs n'ont représenté que 5 % de l'ensemble des exportateurs, soit la plus faible proportion déclarée au cours d'une année couverte par le Registre des exportateurs canadiens;
- la majeure partie des exportations des nouveaux exportateurs a été expédiée à des destinations à l'extérieur des États-Unis. C'est la première fois que ce genre de situation est observé dans le Registre des exportateurs canadiens.

### De 1993 à 2003 :

- plus de 28 % de tous les établissements qui ont exporté en 2003 ont aussi exporté chaque année entre 1993 et 2003;
- la valeur des exportations de ces établissements a atteint 236 milliards de dollars en 2003, comparativement à 136 milliards de dollars en 1993;
- la moitié de tous les exportateurs appartenaient au secteur manufacturier, et ils ont représenté au moins les deux tiers de la valeur des exportations;
- chaque année, au moins 80 % des exportations de marchandises du Canada sont allées aux États-Unis;
- chaque année, près de 90 % des établissements exportateurs se trouvaient au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique.

## Introduction

La présente publication contient des statistiques sur les établissements exportateurs, tirées du Registre des exportateurs pour les années 1993 à 2003. Il s'agit d'une mise à jour du Registre des exportateurs initial, publié pour les années 1993 à 1997<sup>1</sup>, et les versions suivantes qui ont présenté les données pour 1993 to 2002<sup>2</sup>. Comme auparavant, la présente publication fournit des renseignements sur le nombre d'exportateurs ainsi que sur la valeur des exportations nationales, selon la classe d'activité, la taille et la province de résidence de l'exportateur et la destination des exportations. De plus, la publication présente maintenant des statistiques sur l'emploi dans les établissements exportateurs pour l'année 2003.

Comme dans les diffusions précédentes, l'établissement est ici l'unité de mesure statistique utilisée. Par conséquent, dans l'ensemble de la publication, le terme « exportateur » se rapporte aux établissements statistiques exportateurs. Pour être inclus dans le Registre des exportateurs, un établissement doit avoir exporté des marchandises évaluées à 30 000 \$ ou plus dans au moins une des années 1993 à 2003. Un établissement qui n'exporte pas pendant une année donnée n'est pas inclus au Registre pour l'année en question. De même, un établissement exportateur dont la valeur des exportations pour une année **quelconque** de 1993 à 2003 est inférieure à 30 000 \$ ne sera pas inclus dans le Registre, même si cet établissement peut avoir exporté.

La présente publication se divise en quatre sections, chacune comportant des sous-sections.

La section 1, intitulée « Concepts et définitions des données », donne une vue d'ensemble des principes de base du Registre des exportateurs.

La section 2, intitulée « Analyse », présente un aperçu ainsi que des analyses détaillées des exportateurs.

La section 3, intitulée « Méthodes et qualité des données », décrit les méthodes utilisées pour obtenir les estimations ainsi que leurs limites.

La section 4, intitulée « Tableaux statistiques », contient des données des tableaux statistiques pour les années 1993 à 2003.

1. *Statistique Canada n° 65-506-XIF au catalogue, septembre 2000.*

2. *Ibid., Novembre 2004*

## Section 1: Concepts et Définitions des Données

### Unités statistiques de mesure

Le Registre des entreprises de Statistique Canada est un répertoire central d'information sur les entreprises qui ont des activités au Canada. Il sert de cadre principal pour la plupart des programmes de statistiques économiques de Statistique Canada, y compris le Registre des exportateurs. Le Registre des entreprises fournit des données cohérentes et normalisées sur les activités aux niveaux de l'établissement et de l'entreprise, pour chaque année examinée.

Le modèle normalisé de classification des entreprises mis au point par Statistique Canada se compose d'une hiérarchie à quatre niveaux pour les entités statistiques, soit :

- l'entreprise - l'échelon supérieur de la hiérarchie, qui est associé à un ensemble complet d'états financiers (consolidés);
- la compagnie - le niveau auquel on peut mesurer le bénéfice d'exploitation;
- l'établissement - le niveau auquel les données comptables nécessaires pour mesurer la production sont disponibles (principaux intrants, recettes, salaires, etc.); et
- l'emplacement - le dernier échelon de la hiérarchie, qui est défini uniquement en fonction du nombre d'employés.

Comme dans le cas des premières diffusions du présent rapport, l'unité statistique utilisée dans le Registre des exportateurs est l'établissement statistique, qui représente une unité de production, par exemple une usine, une installation de production ou un siège social. Une entreprise statistique correspond à la somme des établissements statistiques qu'elle contrôle.

La classe d'activité de l'exportateur peut parfois être différente de celle de l'entreprise. Même si dans la présente publication les exportations sont attribuées à la classe d'activité de l'établissement exportateur, des données sur les 50 plus grandes entreprises exportatrices y figurent également.

La présente diffusion est conforme au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Le SCIAN est un système de classification des industries qui a été mis au point par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Il offre des définitions communes de la structure industrielle des trois pays ainsi qu'un cadre statistique commun qui vise à faciliter l'analyse des trois économies.

Le Registre des exportateurs renferme des séries chronologiques de statistiques sur les entreprises et les établissements exportateurs. Le recours au Registre des entreprises dans le but de coupler les entités statistiques au fil des ans représente une tâche complexe étant donné la fréquence des réorganisations internes, des fusions ou des acquisitions qui peuvent souvent avoir une incidence seulement sur la structure de l'entreprise et ne pas modifier la structure de l'établissement. Un nouveau numéro d'identification d'entreprise n'est pas toujours créé lors de la modification de la structure d'une entreprise. Par conséquent, la structure la plus récente est répartie dans le temps, de 1993 à 2003, aux fins des mises à jour du Registre des exportateurs.

À titre d'exemple, examinons deux entreprises hypothétiques : ABC et YYZ. L'entreprise YYZ a commencé à exporter en 1993 et l'entreprise ABC en a fait l'acquisition en 1998. Lors de l'acquisition, l'entreprise ABC a transféré son numéro d'identification d'entreprise à l'entreprise YYZ. Les responsables du Registre des exportateurs examinent l'année de données la plus récente figurant dans le Registre des entreprises et reportent ces données au Registre des exportateurs, au début de la série chronologique à l'étude. En 2001, l'entreprise YYZ ne figure plus dans le Registre des entreprises; ce dernier ne comprend que l'entreprise ABC. Supposons que l'entreprise ABC a aussi commencé à exporter en 1993.

Pour l'ensemble de la série chronologique, l'entreprise ABC remplacera l'entreprise YYZ. Techniquement, ces deux entreprises ont existé en même temps pendant une certaine période (1993 à 1997); toutefois, du fait que les données du Registre des exportateurs ont été rafraîchies en 2003, une seule entreprise (ABC) est maintenant inscrite pour les années 1993 à 2003.

Il convient de prendre note qu'une telle situation ne se produit qu'au niveau de l'entreprise. Habituellement, le numéro d'identification de l'établissement ne change pas lors d'une fusion ou d'une acquisition. C'est là l'une des raisons qui ont motivé le choix de l'établissement comme unité pour mesurer les exportateurs.

Une autre raison du choix de l'établissement comme principale unité statistique de mesure est qu'il permet les estimations au niveau provincial/territorial. Il arrive souvent qu'une entreprise exploite plusieurs établissements. Ces établissements peuvent se trouver dans plus d'une province ou d'un territoire. Puisque chaque établissement est exploité uniquement dans une province ou un territoire, il est plus logique d'utiliser l'établissement pour fonder les estimations provinciales/territoriales.

### Couverture du Registre des exportateurs

Les transactions commerciales de marchandises pour une année donnée comprennent les exportations de marchandises fabriquées au pays ainsi que les réexportations<sup>3</sup>. Le Registre des exportateurs comprend uniquement la valeur des exportations de marchandises fabriquées au pays et englobe plus de 95 % de ces exportations nationales. Les autres marchandises non visées se répartissent comme suit :

- *Très petits exportateurs* : Les établissements dont la valeur des exportations est inférieure à 30 000 \$ par année, pour toutes les années de 1993 à 2003, sont exclus du Registre des exportateurs. Il peut être difficile de nommer, repérer et classer les très petits exportateurs au moyen de la base de sondage des entreprises du fait qu'ils ne sont pas des exportateurs réguliers ou encore en raison de la faible qualité des documents de base. Bon nombre de ces exportateurs sont des entreprises non constituées en société, des personnes ou des institutions dont les profils d'exportation sont irréguliers et difficiles à surveiller. Par conséquent, les exportateurs dont la valeur annuelle des exportations a été inférieure à 30 000 \$ toutes les années de 1993 à 2003 ne sont pas inclus dans le Registre des exportateurs.
- *Transactions commerciales spéciales* : Les exportations de marchandises comprennent les produits qui traversent la frontière. Les exportateurs englobent les grandes multinationales de même que les personnes qui envoient des effets personnels dans un autre pays. La raison d'être du Registre des exportateurs est de déterminer quels établissements canadiens mènent des activités d'exportation. Il est donc important de retirer toute donnée qui n'est pas liée d'une façon ou d'une autre aux activités des entreprises. Un moyen de le faire est d'éliminer tous les produits qui, selon toute probabilité, sont exportés par des personnes à des fins d'utilisation personnelles et non commerciales. Ces produits sont essentiellement décrits dans le chapitre 99 du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises, appliqué par la Division du commerce international (DCI) de Statistique Canada.
- *Transactions confidentielles* : Les transactions confidentielles visées au chapitre 99 ne sont pas comprises dans le Registre des exportateurs.

3. Les réexportations correspondent aux marchandises importées au Canada et exportées vers un autre pays sans être transformées, y compris les marchandises étrangères qui sont dédouanées en vue de leur exportation. Cette définition ne s'applique pas aux marchandises provenant des États-Unis, qui retournent aux États-Unis en passant par le Canada sans être transformées. Ces dernières sont codées SH 9904.00.

À des fins de comparaison, le tableau 4.4 comprend les valeurs totales du Registre des exportateurs ainsi que les valeurs totales des exportations nationales publiées par la DCI. Le tableau 1.1 fait état des marchandises qui ne sont pas couvertes par le Registre.

**Tableau 1.1**  
**Marchandises exclues du Registre des exportateurs**

Code SH	Description
9901.00.00	Exportations non classifiables
9902.00.00	Produits d'épicerie
9903.00.00	Exportations-Boutiques hors taxe
9904.00.00	Marchandises d'origine américaine retournant aux États-Unis sans avoir été transformées

**Source :** Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises

## Commerce non déclaré

Les exportations canadiennes vers des destinations autres que les États-Unis dont la valeur est inférieure à 2 000 \$ n'ont pas à être déclarées à l'Agence des services frontalier du Canada (ASFC). Par conséquent, les données sur ces importations ne figurent pas dans les statistiques de Statistique Canada sur les exportations, et ne sont donc pas comprises dans le Registraire des exportateurs.

## Dimensions abordées dans le Registre des exportateurs

Le Registre des exportateurs diffuse actuellement des données sur le nombre d'exportateurs et sur la valeur des exportations de marchandises, selon le groupe d'activités, la taille de l'exportateur, sa province de résidence et la destination des exportations. Dans la présente diffusion du Registre, les exportateurs sont également groupés selon la taille de l'emploi (pour 2003 seulement). Les tableaux de la section 4 tiennent compte de chacune des dimensions séparément. Des tableaux multidimensionnels comportant des données agrégées sont également disponibles. Malgré l'agrégation, ce ne sont pas toutes les données ainsi présentées qui peuvent être diffusées et ce, pour des raisons de confidentialité.

Un contexte descriptif de ces dimensions suit ci-après.

## Classification des industries

Le Registre des exportateurs classe les exportateurs en conformité avec le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les diffusions précédentes du Registre des exportateurs opéraient la classification selon la Classification type des industries pour les établissements (CTI-E) qui est fondée sur les produits et se rapporte au producteur, et non à l'exportateur. Le SCIAN est un système complet qui englobe toutes les activités économiques.

En guise d'illustration, supposons, par exemple, une entreprise ABC qui comprend deux établissements distincts (situés dans des provinces différentes). Un des établissements (une usine) ne produit que des biens, tandis que l'autre se limite à leur distribution. Si l'établissement de distribution assure toujours l'exportation au nom de l'entreprise ABC, c'est lui qui figurera dans le Registre des exportations et ces dernières seront attribuées au code du SCIAN correspondant au commerce de gros. Cet état des choses explique pourquoi le commerce de gros représente une part tellement importante des exportations (11 % de la valeur totale des exportations et 23 % du nombre total d'établissements en 2003).

La situation est semblable en ce qui concerne les services aux entreprises. Une des raisons pour lesquelles ils ont représenté 2,6 % de la valeur totale des exportations et presque 7,5 % du nombre total d'établissements exportateurs en 2003 vient de ce que des sièges sociaux sont indiqués comme étant des exportateurs attirés. Si un siège social déclare des exportations nationales, c'est le code du SCIAN pour ce siège social (un code d'entreprise de services) qui est alors attribué.

Le Registre des exportations porte sur le commerce de marchandises fabriquées au pays et non sur le commerce de services. Toutefois, si un établissement de services (p. ex., un expert-conseil) a exporté des marchandises (p. ex., du mobilier de bureau), il figurera dans le Registre des exportateurs (tout comme la valeur des marchandises exportées) et, pourtant, le code du SCIAN alors attribué sera un code de services aux entreprises.

### Taille de l'exportateur

La taille de l'exportateur est une variable clé pour l'analyse de la communauté des exportateurs, étant donné la proportion élevée d'exportations attribuable à une faible proportion d'exportateurs. On attribue une catégorie de taille à chaque établissement exportateur en fonction de la valeur de ses exportations nationales (et de son emploi en 2003 uniquement). Du fait que la variable « taille de l'exportateur » correspond uniquement à la valeur des exportations de l'établissement, il est possible qu'un grand producteur en termes de l'emploi qu'il représente soit classé comme un petit exportateur en termes de la valeur de ses exportations.

### Taille de l'emploi

Le nombre d'établissements exportateurs et la valeur de leurs exportations sont également groupés selon le nombre d'employés pour 2003 uniquement.

### Province de résidence

L'expression « province de résidence » correspond à la province où l'établissement exportateur est établi. La « province d'origine » correspond à la province où les marchandises sont produites, extraites, transformées ou fabriquées.

La Division du commerce international de Statistique Canada fait état des statistiques sur le commerce de marchandises selon la province d'origine. Les données du Registre des exportateurs sont par ailleurs déclarées selon la province de résidence de l'exportateur. En déterminant l'identité de l'exportateur, il nous est possible de classer les marchandises selon la résidence de l'exportateur, plutôt que selon l'origine du fabricant ou du producteur. Cette distinction est importante puisque la fabrication de la marchandise est souvent une activité différente de l'exportation. Supposons, par exemple, le cas d'un produit fabriqué en Ontario et exporté depuis la Nouvelle-Écosse. L'Ontario serait la province d'origine consignée sur le document de douane, même si l'exportateur est en fait établi en Nouvelle-Écosse.

Les données sur la province de résidence de l'exportateur sont obtenues à partir des documents de l'ADRC. Souvent le même établissement exécutera les activités de production et celles d'exportation. Cependant, lorsque ces deux activités sont distinctes et exécutées à des emplacements situés dans des provinces différentes, la province d'origine et la province de résidence ne coïncident pas.

Le tableau 1.2 montre que le Québec, le Manitoba et l'Alberta affichent des pourcentages plus élevés de la valeur totale des exportations selon la province de résidence que selon la province d'origine. La raison en est que l'activité d'exportation de marchandises dans ces provinces a été légèrement plus grande que celle de production de marchandises. Le contraire est vrai dans le cas des autres provinces : elles ont affiché des valeurs de production légèrement supérieures à leurs valeurs d'exportation.

**Tableau 1.2**  
**Comparaison de la valeur totale des exportations, selon la province de résidence et la province d'origine, 2003**

Province	Résidence	Origine
	% de la valeur totale	
Terre-Neuve-et-Labrador	0,9	1,4
Île-du-Prince-Édouard	0,1	0,2
Nouvelle-Écosse	1,4	1,5
Nouveau-Brunswick	2,4	2,4
Québec	18,2	17,2
Ontario	47,0	47,4
Manitoba	2,8	2,6
Saskatchewan	1,5	2,9
Alberta	17,5	16,0
Colombie-Britannique	7,9	8,0
Yukon/T.N.-O/Nunavut	0,4	0,5
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

**Source :** Statistique Canada, Division du commerce international, *Registre des exportateurs*.

**Nota :** Les données du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont combinées pour 2003.

## Destination

Les pays ou États (des États-Unis) figurant dans les documents de douane ont servi à répartir les exportations d'un établissement. Des destinations précises ont été groupées en cinq régions américaines et cinq groupes de pays<sup>4</sup>. Elles ont été ensuite regroupées davantage, ainsi qu'il suit : É.-U.; autres pays que les É.-U.; É.-U. seulement; autres pays que les É.-U. seulement; à la fois É.-U. et autres pays que les É.-U.; total de tous les pays.

Il convient de prendre note qu'un établissement peut exporter vers différentes destinations et, donc, être compté plus d'une fois. Pour cette raison, dans les tableaux 4.3 et 4.4, les totaux ne correspondent pas nécessairement à l'addition des chiffres de population qui y figurent. Par exemple, pour calculer le nombre total d'exportateurs, on ne peut additionner le nombre d'exportateurs qui exportent aux États-Unis et le nombre d'exportateurs qui exportent à d'autres pays que les É.-U. Toutefois, le nombre total d'exportateurs peut être calculé en additionnant le nombre d'exportateurs de trois catégories : É.-U. seulement, autres pays que les É.-U. seulement, à la fois É.-U. et autres pays que les É.-U.

---

4. Voir la liste complète des inclusions au tableau 4.8.

## Sections 2: Analyse

### Aperçu analytique

En 2003, du fait de l'augmentation du taux de change, des prix plus élevés de l'énergie et de plusieurs différends commerciaux avec les États-Unis, le nombre d'exportateurs a diminué. Il s'agit de la première baisse de la sorte au cours de la période couverte par le Registre des exportateurs canadiens. Au total, 43 310 établissements ont exporté des marchandises en 2003, comparativement à 44 469 établissements en 2002, soit une baisse de 2,6 %. La valeur des exportations a aussi diminué de plus de 11 milliards de dollars (-3 %) entre 2002 et 2003.

Malgré la diminution du nombre d'exportateurs, la structure de la collectivité des exportateurs est demeurée inchangée. Les établissements exportant pour plus de 25 millions de dollars de marchandises par année ont continué d'être responsables de la majorité des exportations de marchandises. En 2003, 3,7 % des établissements exportateurs ont été responsables de 81 % de la valeur totale des marchandises exportées.

Les établissements dont les exportations sont inférieures à 1 million de dollars par année ont représenté 72 % de tous les établissements exportateurs, mais ils ont réalisé moins de 2 % de la valeur totale des marchandises exportées en 2003.

### Analyse de l'industrie (tableaux 4.1, 4.2)

Entre 2002 et 2003, le nombre d'exportateurs a diminué, tant dans le secteur manufacturier que dans le secteur non manufacturier. Toutefois, près de 85 % de la baisse du nombre des exportateurs s'est produite à l'extérieur du secteur manufacturier, chaque industrie déclarant un moins grand nombre d'exportateurs, sauf l'extraction minière et l'extraction de pétrole et de gaz, de même que les services aux entreprises, qui n'ont déclaré qu'une légère hausse du nombre de leurs exportateurs. Dans le secteur manufacturier, sept groupes d'industries sur 21 ont déclaré un nombre légèrement plus élevé d'exportateurs, tandis que 14 des 21 groupes

d'industries ont déclaré un moins grand nombre d'exportateurs. L'industrie des produits en bois a enregistré la baisse la plus importante en chiffres absolus et la deuxième baisse en pourcentage du nombre d'exportateurs.

Le secteur manufacturier regroupait presque la moitié de tous les exportateurs en 2003. Toutefois, ces exportateurs ont été responsables des deux tiers du total des marchandises exportées par le Canada cette année-là. À l'intérieur de ce secteur, les industries de fabrication de machines et de produits métalliques comptaient la proportion la plus forte d'exportateurs, chacune regroupant 13 % des exportateurs du secteur manufacturier et 6 % de tous les exportateurs. À l'extérieur du secteur manufacturier, le commerce de gros comptait la proportion la plus importante d'exportateurs, soit 23 % de tous les exportateurs en 2003. Le nombre d'exportateurs et la valeur des exportations dans cette industrie ont diminué de 1,5 % et 2,8 % respectivement.

Du fait de la baisse du nombre d'exportateurs pour la première fois au cours de la période couverte par le Registre des exportateurs canadiens, la valeur des exportations a diminué de façon constante depuis 2001. En 2003, la baisse de la valeur des exportations s'est concentrée dans le secteur manufacturier. La valeur des exportations de ce secteur a diminué de plus de 16 milliards de dollars, soit 6,7 %. La valeur des exportations du secteur non manufacturier a augmenté de plus de 5,6 milliards de dollars en 2003, après une baisse de 10,5 milliards de dollars en 2002.

Même si la valeur totale des exportations a diminué depuis 2001, plusieurs groupes d'industries ont obtenu de très bons résultats au cours de la période de 1993 à 2003. Dans le secteur manufacturier, 15 groupes d'industries sur 21 ont plus que doublé la valeur de leurs exportations depuis 1993. À l'extérieur du secteur manufacturier, cinq groupes d'industries sur 11 ont plus que doublé la valeur de leurs exportations depuis 1993.

Seulement trois industries (fabrication de boissons et de produits du tabac, fabrication de produits en cuir et de produits analogues et autres<sup>5</sup>) ont exporté moins en 2003 qu'en 1993.

La fabrication de matériel de transport a été responsable de la proportion la plus forte de la valeur totale des exportations, soit 24 % des marchandises exportées en 2003, en baisse par rapport à la proportion de 26 % enregistrée en 2002. Les exportations de l'industrie de fabrication de produits informatiques et électroniques ont diminué de presque 900 millions de dollars en 2003. Entre 2000 et 2003, la valeur des exportations de cette industrie a chuté de plus de 13 milliards de dollars, soit 53 %.

#### **Destination des exportations (tableaux 4.3, 4.4) <sup>6</sup>**

Entre 2002 et 2003, le nombre d'exportateurs a diminué de 1 159, et la valeur des exportations, de 11 milliards de dollars. Toutefois, le nombre d'exportateurs et la valeur des exportations vers les États-Unis ont diminué davantage que pour l'ensemble de la collectivité des exportateurs. Entre 2002 et 2003, le nombre d'exportateurs vers les États-Unis a diminué de plus de 1 500, tandis que la valeur des exportations a connu une baisse de plus de 13 milliards de dollars. Les effets du moins grand nombre d'exportateurs et d'exportations vers les États-Unis ont été contrebalancés en partie par des hausses du nombre d'exportateurs et de la valeur des exportations vers des destinations autres que les États-Unis. De façon plus particulière, le nombre d'exportateurs vers l'Union européenne a augmenté de 1 300 en 2003, ce qui a donné lieu à une hausse de 1,5 milliard de dollars de la valeur des exportations vers cette région.

Chaque année, entre 1993 et 2003, plus de 80 % des marchandises exportées par le Canada étaient destinés aux États-Unis. Ce pourcentage a augmenté chaque année entre 1996 et 2002, année où il a atteint un sommet de 87 %, avant de retomber à 85,9 % en 2003. Cela a eu pour effet que près de 86,6 % de tous les exportateurs ont expédié des marchandises aux États-Unis en 2003. Cette proportion a diminué de façon constante depuis 1998, année pendant laquelle 88 % de tous les exportateurs ont acheminé des marchandises vers les États-Unis.

Au cours de la période de 1993 à 1995, plus de 90 % de tous les exportateurs ont expédié au moins une partie de leurs exportations vers le marché américain.

En 2003, seulement 64 % de tous les exportateurs dépendaient des États-Unis comme seul marché d'exportation. Cette proportion est en baisse de façon constante depuis 2000, année pendant laquelle presque 72 % de tous les exportateurs ont acheminé des marchandises exclusivement vers les États-Unis. La valeur des exportations de ces exportateurs a atteint 170 milliards de dollars en 2003, soit 49 % du total des marchandises exportées par le Canada.

Depuis 2000, le nombre d'exportateurs qui exportent vers les États-Unis et d'autres destinations a augmenté de façon constante. Il s'agit d'une nouvelle tendance en ce qui a trait à la diversification de la destination des exportations, les exportateurs qui dépendaient auparavant uniquement des États-Unis s'étant tournés vers d'autres marchés étrangers. Cela est probablement le résultat de la variation du taux de change Canada-États-Unis. En 2003, 23 % des exportateurs ont expédié des marchandises vers les États-Unis et d'autres destinations.

5. Les industries « autres » comprennent les industries de services, comme les administrations publiques et les services d'enseignement.

6. Cette statistique ne tient pas compte de la mauvaise affectation des échanges ni du sous-dénombrement. Voir la section 3 pour une description de ces concepts.

### Taille de l'exportateur (tableaux 4.3, 4.4)

Entre 2002 et 2003, le nombre d'exportateurs a diminué dans chaque catégorie de taille. Le nombre d'établissements dont les exportations représentaient 25 millions de dollars ou plus en 2003 a diminué de plus de 7 %, tandis que le nombre d'établissements déclarant des exportations d'une valeur inférieure à 100 000 \$ en 2003 a diminué de 2,3 %. Toutefois, presque 90 % de la baisse de la valeur des exportations en 2003 est le résultat de la diminution des exportations des établissements dont la valeur des exportations dépassait 25 millions de dollars en 2003. Ainsi, la baisse du nombre d'exportateurs est répartie dans l'ensemble des catégories de taille, mais la diminution de la valeur des exportations se concentre dans les catégories de taille supérieures.

### Analyse provinciale (tableaux 4.5, 4.6)

Chaque année entre 1993 et 2003, environ 90 % de tous les établissements exportateurs se retrouvaient en Ontario, au Québec, en Colombie-Britannique et en Alberta. Par ailleurs, 90 % de la valeur des exportations de marchandises du Canada était le fait d'exportateurs de ces provinces. En 2003, on dénombrait 45 % de tous les exportateurs canadiens en Ontario, et 47 % des exportations de marchandises du Canada (en baisse par rapport au sommet de 52,7 % atteint en 1999). Le Québec suivait, avec 22 % des exportateurs canadiens, ces derniers ayant été à l'origine de 18 % des exportations de marchandises. La Colombie-Britannique venait au troisième rang en ce qui a trait à la population d'exportateurs (15 %) et au quatrième rang en ce qui a trait à la valeur des exportations (8 %). De même, l'Alberta comptait 8 % des exportateurs canadiens. En 2003, ces derniers ont été responsables de 17,5 % des exportations de marchandises.

### Valeur moyenne des exportations

L'Alberta enregistrait la valeur moyenne la plus forte d'exportations par exportateur, en raison du nombre relativement faible d'exportateurs et de la valeur relativement élevée des exportations. Terre-Neuve venait au deuxième rang à cet égard. Le tableau 2.1 montre la variation provinciale de la valeur moyenne des exportations en 2003.

Tableau 2.1

### Valeur moyenne des exportations par exportateur, 2003

	(en millions de \$CAN)
Terre-Neuve-et-Labrador	14,6
Île-du-Prince-Édouard	3,3
Nouvelle-Écosse	5,7
Nouveau-Brunswick	11,1
Québec	6,7
Ontario	8,3
Manitoba	6,4
Saskatchewan	6,1
Alberta	17,4
Colombie-Britannique	
Yukon\T.N.-O.\Nunavut	4,5
Canada	8,0

Source : Statistique Canada, Division du commerce international, *Registre des exportateurs*.

### Exportateurs et emploi (tableau 4.7)

Le tableau 4.7 montre le nombre d'exportateurs et la valeur des exportations, une fois la collectivité des exportateurs répartie selon la taille de l'exportateur et la taille de l'effectif. En 2003, près des trois quarts des exportateurs comptaient moins de 50 employés. Ces exportateurs ont été responsables du quart des exportations totales. Par ailleurs, les exportateurs comptant plus de 200 employés n'ont représenté que 6 % de tous les exportateurs, mais près de la moitié de la valeur des exportations. En 2003, le tiers de tous les établissements ont exporté pour moins de 100 000 \$ de marchandises et comptaient moins de 50 employés. La valeur totale des exportations de ces établissements a représenté moins de 1 % du total des marchandises exportées. Moins de 2 % de tous les exportateurs ont eu des exportations d'une valeur totale supérieure à 25 millions de dollars et comptaient 200 employés ou plus en 2003. Ces exportateurs ont été responsables de 46 % de la valeur totale des exportations.

## Nouveaux exportateurs

De 1994 à 2002, les nouveaux exportateurs représentaient en moyenne 10 % du nombre total d'exportateurs au cours d'une année donnée. En 2003, les nouveaux exportateurs représentaient moins de 5 % de tous les exportateurs. Il s'agit de la proportion (et du nombre) la plus faible de nouveaux exportateurs pour l'ensemble des années couvertes par le Registre des exportateurs canadiens. Malgré cela, la valeur des exportations des nouveaux exportateurs en 2003 a dépassé 2,1 milliards de dollars, mais était de beaucoup inférieure aux 2,8 milliards de dollars de marchandises exportées par les nouveaux exportateurs en 2002.

Parmi les caractéristiques distinctives des nouveaux exportateurs au cours de la période de 1997 à 2002 figure leur dépendance moins grande à l'égard des États-Unis comme destination. En 1999, plus de 87 % des exportations des nouveaux exportateurs étaient destinées aux États-Unis. Cette proportion a diminué de façon constante depuis 1999, pour se situer à 44 % en 2003. Ainsi, c'est en 2003 que les nouveaux exportateurs ont expédié pour la première fois une proportion plus grande de leurs marchandises vers des destinations autres que les États-Unis.

La vaste majorité des nouveaux exportateurs (92 % en 2003) exportent pour moins de 1 million de dollars au cours de leur première année. Ces exportateurs ont réalisé moins de 15 % de la valeur totale des exportations des nouveaux exportateurs en 2003.

Le secteur manufacturier comptait 30 % de tous les nouveaux exportateurs en 2003, mais ces exportateurs n'ont été responsables que de 45 % de la valeur des exportations des nouveaux exportateurs. Cela signifie que les nouveaux exportateurs du secteur manufacturier sont plus importants que ceux de l'extérieur de ce secteur.

Comme les années précédentes, le commerce de gros a continué de compter la proportion la plus forte de nouveaux exportateurs en 2003. Cette industrie regroupait 34 % de tous les nouveaux exportateurs et a été à l'origine de 27 % de la valeur totale des exportations des nouveaux exportateurs.

La répartition provinciale des nouveaux exportateurs s'apparente à celle de la collectivité canadienne des exportateurs en général. Plus de 90 % des nouveaux exportateurs sont installés en Ontario, au Québec, en Colombie-Britannique et en Alberta. En 2003, l'Ontario comptait 40 % des nouveaux exportateurs et était responsable de 47 % de la valeur des exportations des nouveaux exportateurs. Le Québec venait au deuxième rang, avec 23 % des nouveaux exportateurs et 13 % de la valeur des exportations des nouveaux exportateurs.

Plus de 80 % des nouveaux établissements exportateurs comptaient moins de 50 employés; seulement 2,5 % des nouveaux établissements exportateurs comptaient 200 employés ou plus en 2003. En 2003, près de la moitié des nouveaux exportateurs comptaient moins de 50 employés et avaient des exportations inférieures à 100 000 \$.

### *Optique mondiale dès le départ :*

En 2003, près de 20 % des nouveaux exportateurs étaient en fait de nouvelles entreprises qui avaient commencé à exporter au cours de leur première année d'activité<sup>7</sup>. Ces exportateurs ont été responsables de 15 % de la valeur des exportations des nouveaux exportateurs en 2003. Près de 90 % de ces exportateurs ont eu des exportations d'une valeur inférieure à 1 million de dollars. Plus des trois quarts de ces exportations étaient destinées aux États-Unis, comparativement à 44 % de la valeur des exportations de l'ensemble des nouveaux exportateurs.

### Profils d'exportation

Près de 30 % de tous les établissements qui ont exporté en 2003 ont également exporté des marchandises chaque année entre 1993 et 2002. De même, 50 % des établissements qui ont exporté en 2003 ont également exporté chaque année entre 1998 et 2003. Parmi ces établissements, seulement 53 % ont eu des exportations d'une valeur supérieure en 2003 à 1998.

7. Il s'agit de l'année de l'ajout de l'établissement au Registre des entreprises de Statistique Canada.

### *La taille de l'exportateur et son expérience comportent une corrélation positive*

Les établissements dont la valeur des exportations était élevée en 2003 étaient aussi susceptibles d'avoir le plus d'expérience sur le marché des exportations. En 2003, 85 % de tous les exportateurs qui ont déclaré des exportations de 25 millions de dollars ou plus ont exporté chaque année entre 1998 et 2003. Par contre, seulement 31 % de ceux qui ont exporté des marchandises d'une valeur inférieure à 100 000 \$ en 2003 ont aussi exporté chaque année de 1998 à 2003.

### *Près de la moitié des exportateurs ne reprennent pas leurs exportations après cinq années d'inactivité*

Selon les données du Registre des exportateurs canadiens, plus un établissement demeure longtemps sans exporter, moins il a tendance à recommencer à exporter. Parmi les établissements qui ont arrêté d'exporter en 1998, plus de 55 % ont recommencé à exporter au cours de la période de 1999 à 2003. Les exportateurs qui ont cessé d'exporter en 2000 affichent un profil similaire. Plus de 45 % de ces exportateurs ont repris leurs activités d'exportation en 2003. Cela laisse supposer que de nombreux établissements arrêtent d'exporter temporairement, mais demeurent toujours en affaires.

Au total, 8 107 établissements qui exportaient en 2002 ont cessé d'exporter en 2003. En 2002, ces exportateurs ont enregistré des exportations de plus de 4,2 milliards de dollars. Plus des deux tiers de ces marchandises étaient destinées aux États-Unis. Plus de 95 % des établissements qui ont cessé d'exporter en 2003 avaient des exportations d'une valeur inférieure à 100 000 \$ en 2002. Par ailleurs, 85 % de ces établissements comptaient moins de 50 employés en 2002.

## **Entreprises**

Le Registre des exportateurs canadiens repose sur l'établissement comme unité de mesure statistique pour un exportateur, et tous les tableaux de données de la section 4 sont fondés sur les établissements. Comme on l'indique dans la section 1, l'entreprise est également une unité statistique utile à des fins d'analyse. Une entreprise est constituée d'un ensemble complet (consolidé) d'états financiers, et la valeur de ses exportations est établie comme représentant la somme des exportations de tous les établissements affiliés. Cette section fournit un bref aperçu de la collectivité des exportateurs au niveau de l'entreprise et présente un sommaire des tendances en matière d'exportations des 50 entreprises exportatrices les plus importantes.

En 2003, la collectivité des exportateurs canadiens comprenait 43 310 établissements. Ces établissements étaient représentés par 34 574 entreprises statistiques.

Aux fins du Registre des exportateurs canadiens, ces entreprises sont réparties entre trois catégories :

- Entreprises ne comptant qu'un établissement exportateur; dans ce cas, l'entreprise ne comprend qu'un établissement et celui-ci exporte des marchandises;
- Entreprises comptant plusieurs établissements, mais un seul exportateur (type I) : dans ce cas, l'entreprise comprend de nombreux établissements, mais seulement l'un d'eux exporte des marchandises;
- Entreprises comptant plusieurs établissements et exportateurs (type II) : dans ce cas, l'entreprise comprend de nombreux établissements et plus d'un exporte des marchandises.

En 2003, plus de 87 % des entreprises exportatrices étaient des entreprises à établissement unique. Ces entreprises ont été à l'origine de 22 % des exportations. Ainsi, près de 13 % des entreprises exportatrices étaient classées comme des entreprises comportant plusieurs établissements. Les entreprises de type I ont représenté 8 % des entreprises exportatrices et étaient responsables de 11 % des exportations. Les entreprises de type II ont représenté près de 5 % des entreprises exportatrices et étaient responsables de 67 % des exportations.

Chaque année, entre 1993 et 2003, les 50 entreprises exportatrices les plus importantes ont été à l'origine de 47 % en moyenne du total des exportations.

La proportion se situait à 50 % en 2000, mais a diminué de façon constante depuis pour s'établir à 45 % en 2003.

L'industrie du matériel de transport représentait la proportion la plus importante de la valeur des exportations pour chaque année comprise dans le Registre des exportateurs canadiens. Ce secteur représentait 24 % de la valeur des exportations en 2003, comparativement à 26 % en 2002. Les exportations de cette industrie représentaient 47 % de la valeur des exportations des 50 principales entreprises en 2003.

## Section 3: Méthodes et Qualité de Données

Dans la présente section, sont expliquées les méthodes de base utilisées pour estimer le nombre d'exportateurs selon le secteur d'activité (SCIAN), la taille de l'exportateur, la province de résidence, la destination et le nombre d'employés (en 2003 seulement). Essentiellement, le processus comporte deux volets de base : le couplage des données et l'estimation des documents non couplés.

### Partie 1

#### Processus de couplage des données

Statistique Canada obtient des données sur le commerce auprès de deux sources principales : les documents des douanes américaines et les documents de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

En 1990, le Canada et les États-Unis ont signé un protocole d'entente (PE) en vue d'échanger des données sur les importations. Par le biais du PE, chaque pays obtient une liste exhaustive des exportations vers l'autre pays. Il s'agit actuellement de la plus importante source de données sur le commerce au Canada. Les autres données sur les exportations de marchandises canadiennes à destination de pays autres que les États-Unis sont tirées des documents de l'ASFC. Les données tirées de ces deux sources sont traitées séparément durant le processus de couplage.

Le processus de couplage des données comporte trois étapes, qui sont expliquées ci-dessous.

#### Étape 1 – Validation de l'exportateur

**Exportations vers les États-Unis :** Selon le Registre des exportateurs, les exportations vers les États-Unis représentaient plus de 85 % de la valeur des exportations nationales annuelles du Canada pour 2003. Les documents des douanes américaines portent un code d'identification du fournisseur. Ce code est établi en combinant le nom et l'adresse de l'exportateur canadien.

Pour constituer les codes d'identification du fournisseur, les mesures suivantes sont nécessaires :

- normalisation : chaque code d'identification du fournisseur initial est assigné deux codes. Le premier est un code révisé ou normalisé de la municipalité, selon le répertoire des municipalités de Statistique Canada (SC). Le second est un code révisé ou normalisé de la province (code numérique à deux chiffres de SC);
- élimination des doubles : chaque code d'identification du fournisseur initial (pour un exportateur unique et un emplacement) est lié à un code d'identification standard unique du fournisseur.

Le problème de dédoublement survient parce que les renseignements descriptifs (notamment, le nom et l'adresse du fournisseur) ne sont pas compris dans un champ normalisé sur les documents des douanes américaines. À titre d'exemple, la ville de *ST JOHNS* (selon son orthographe dans le répertoire des municipalités de SC) à Terre-Neuve (le code normalisé de la province est 10) est déclarée de différentes façons, y compris *Saint Johns*, *St. Johns*, *St John's*, *Saint John*, *Saint Jean* et *St. Jean*, alors que la province est désignée comme *newfoundland*, *Nfld*, Terre Neuve et *TN*.

Ce dédoublement complique l'exercice de couplage automatisé, parce que chaque différente graphie ou mention est considérée comme un élément distinct. C'est pourquoi on effectue le traitement automatisé initial du fichier dans le système d'analyse des adresses postales de Statistique Canada. Cette application générale transforme les adresses en forme libre en éléments normalisés.

**Exportations ailleurs qu'aux États-Unis :** Selon le Registre des exportateurs, les exportations vers des destinations autres qu'américaines représentaient environ 15 % de la valeur des exportations nationales totales du Canada en 2003.

Un code d'identification de l'exportateur est attribué à chaque enregistrement. À l'encontre des documents sur les exportations vers les États-Unis, le code d'identification de l'exportateur est tiré de diverses sources. Le code de l'exportateur peut provenir du numéro de retenue salariale, d'un numéro d'accise ou des douanes ou, depuis 1997, d'un numéro d'entreprise. Toutefois, dans de nombreux cas, le champ du code d'identification de l'exportateur n'est pas rempli. Dans ces circonstances, un code SC fictif est attribué, puis les renseignements sur le nom et l'adresse sont saisis et sauvegardés. Chaque code mentionné ci-dessus est également assorti à un répertoire de noms et d'adresses.

Pour chaque code d'identification de l'exportateur, les mesures suivantes sont nécessaires :

- normalisation : chaque code d'identification de l'exportateur initial est associé à un code de municipalité révisé ou normalisé, selon le répertoire des municipalités de SC, ainsi qu'à un code de province révisé ou normalisé (code numérique à deux chiffres de SC);
- élimination des doubles : chaque code d'identification de l'exportateur initial pour un exportateur unique et un emplacement est lié à un code d'identification unique révisé de l'exportateur.

Comme pour les exportations vers les États-Unis, les renseignements descriptifs (les noms et adresses) ne sont pas normalisés. De nouveau, le traitement automatisé initial d'un fichier est effectué dans le système d'analyse des adresses postales.

*Étape 2 : Couplage des exportations vers les É.U. et des exportations ailleurs qu'aux É.U. selon le nom et l'adresse de l'exportateur*

Une fois que les processus de normalisation et d'élimination des doubles sont terminés, il est possible de regrouper les exportations par exportateur unique selon l'emplacement. Ce processus produit un fichier de concordance qui comprend de nombreux codes d'identification initiaux des destinations américaines et non américaines qui sont liés à un code d'identification normalisé de l'exportateur.

*Étape 3 : Couplage des renseignements sans double compte sur les exportateurs*

La dernière étape consiste à vérifier le couplage entre le Registre des entreprises et le nouveau fichier sur les exportateurs créé pour le Registre des exportateurs.

**Non-résidents** : Dans la mesure du possible, les exportations par les non-résidents sont attribuées à leurs filiales canadiennes. Lorsqu'il n'y a pas de filiale canadienne, les enregistrements des non-résidents sont considérés comme non couplés, et on estime les exportateurs canadiens durant le processus d'estimation. À titre d'exemple, lorsqu'une entreprise américaine figure sur le document des douanes à titre d'exportateur attribué pour une exportation nationale donnée venant du Canada, alors la filiale canadienne est couplée en tant qu'exportateur et non l'établissement américain.

## Partie 2

### Estimation de la portion non couplée

Une portion relativement faible bien que significative des documents n'a pas été couplée au Registre des entreprises. C'est pourquoi, sur la base de la portion couplée seulement, le nombre d'exportateurs sous-estime l'importance véritable du milieu des exportateurs. De plus, la portion couplée ne peut fournir des estimations cohérentes lorsque le taux de couplage change au fil du temps. Il en est ainsi des exportations vers les pays autres que les É.-U., où la proportion des documents non couplés a diminué, passant d'une moyenne d'environ 45 % entre 1993 et 1995 à environ 10 % de 1996 à 2003. Par contraste, la couverture des destinations américaines était élevée et relativement stable de 1993 à 2003.

Le nombre d'établissements exportateurs et la valeur des exportations ont été estimés pour la portion non couplée, afin de brosser un tableau plus complet et fiable du milieu des exportateurs.

La méthode d'estimation applique tout d'abord les tendances de la portion couplée afin de produire des estimations de la portion non couplée et passe par les étapes suivantes :

*Étape 1 – Estimation de la valeur des exportations de la portion non couplée selon la branche d'activité dans le SCIAN, la taille de l'exportateur, le nombre d'employés (en 2003 seulement), la province et la région commerciale*

Tout d'abord, de 1997 à 1999, la valeur estimative totale des documents non saisis est répartie selon les marchandises, les provinces et les destinations afin d'être comprise dans les estimations de la portion non couplée. Les documents non saisis indiquent des exportations de moins de 10 000 \$ vers des destinations non américaines. Ce travail est fait suivant la répartition de la valeur observée dans des opérations semblables enregistrées dans la portion couplée des exportations vers les destinations non américaines. Tous les documents ont été saisis en 2003, quelle que soit la destination ou la valeur des exportations.

En deuxième lieu, la valeur des exportations de la portion non couplée est répartie selon la branche d'activité dans le SCIAN, la taille de l'exportateur et le nombre d'employés (en 2001 seulement), suivant les tendances observées dans la portion couplée. À titre d'exemple, dans le secteur des fruits et autres légumes, si la valeur des exportations de pommes a été déclarée sur les documents dans la catégorie 30 000 \$ à 100 000 \$ et qu'elle a été déclarée par des établissements de deux tailles (30 000 \$ à 99 999 \$ et 100 000 \$ à 999 999 \$) dans la portion couplée, alors la valeur (50 000 \$) des pommes exportées déclarée sur un document non couplé serait répartie également entre ces deux exportateurs dans ce secteur.

En troisième lieu, la province d'origine indiquée sur les documents non couplés est utilisée pour tâcher de déterminer la province de résidence des exportateurs.

Quatrièmement, la destination déclarée sur les documents dans la portion non couplée selon la branche d'activité dans le SCIAN, la taille de l'exportateur et le nombre d'employés (en 2003 seulement) est répartie entre diverses régions commerciales combinées sur la base des tendances du couplage. À titre d'exemple, les exportations de fruits et autres légumes du Japon se chiffrant de 30 000 \$ à 100 000 \$ pourraient être également réparties dans le catégorie « Japon seulement » et « Japon et Mexique », si une telle tendance est observée dans la portion couplée. Cela est nécessaire car un exportateur peut exporter vers de nombreux pays. C'est pourquoi, l'addition du nombre d'exportateurs selon la destination ne permet pas d'établir le nombre exact d'exportateurs. La répartition suivant les régions commerciales combinées permet de répartir les exportateurs en « exportateurs uniques », dans la mesure où le nombre total d'exportateurs selon les régions commerciales combinées est égal au nombre total d'exportateurs.

*Étape 2 – Calcul des exportations moyennes par établissement selon chaque secteur, la taille de l'exportateur et le nombre d'employés (en 2003 seulement) dans la portion couplée*

On présume que cette moyenne devrait être la même par secteur, taille d'exportateur et nombre d'employés (en 2001 seulement) dans l'ensemble des provinces et des destinations. Cette formule de la moyenne géométrique a été employée en raison de la répartition inégale des exportations par établissement. Notamment, il y a un nombre beaucoup plus élevé de petits établissements exportateurs que de grands.

*Étape 3 – Estimation du nombre d'exportateurs selon la branche d'activité dans le SCIAN, la taille de l'exportateur, le nombre d'employés (en 2002 seulement), la province et la destination.*

Pour obtenir le nombre d'établissements exportateurs, il faut diviser les exportations (réparties selon la branche d'activité dans le SCIAN, la taille de l'exportateur, la province et la région commerciale combinée, ainsi que par le nombre d'employés – en 2003 seulement), par la valeur moyenne des exportations selon l'établissement et la taille.

On obtient les estimations des chiffres de population selon la destination en additionnant toutes les régions commerciales combinées pour chaque destination pour laquelle il y a une portion non couplée. À titre d'exemple, en ce qui concerne le Japon, pour obtenir le nombre total d'exportateurs non couplés dans le secteur des fruits et autres légumes (30 000 \$ à 100 000 \$), il faut additionner le nombre pour le « Japon seulement » et le « Japon et le Mexique »; et pour le Mexique, il faut additionner le nombre pour le « Mexique seulement » et le « Japon et le Mexique ». De cette façon, l'exportateur à la fois vers le Mexique et le Japon est compté comme un exportateur vers les deux pays.

Cette méthode est appliquée à un niveau d'agrégation qui permet d'équilibrer l'homogénéité des agrégats et d'assurer la fiabilité (observations minimales). Le niveau de classification le plus détaillé accessible pour les établissements est le code à six chiffres du SCIAN. Afin d'assurer un nombre minimal d'exportateurs dans la portion couplée, les établissements ont été regroupés selon le code à quatre chiffres du SCIAN (ou à un niveau supérieur dans certains cas) pour former 137 classes industrielles.

La taille de l'exportateur, le nombre d'employés (en 2003 seulement) et les catégories de destination utilisées dans les tableaux de la présente publication sont les mêmes que ceux utilisés pour l'agrégation. Les catégories province et territoire ont été utilisées sans l'agrégation. À ce niveau d'agrégation, les chiffres estimatifs ont été arrondis au nombre entier le plus proche.

Dans les cas où il n'y a pas de tendances évidentes dans la portion couplée au niveau détaillé dans les documents non couplés, la tendance la plus probable a été utilisée. À titre d'exemple, si les établissements couplés n'exportaient pas de pommes, alors les exportations de « pommes non couplées » ont été réparties selon la répartition d'une classe plus agrégée pour les pommes dans le SH (Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises).

## Résultats

Les chiffres estimatifs pour la portion non couplée représentent 14 % du nombre total d'exportateurs de 1993 à 1995, et 6 % de 1996 à 2003. Cela est semblable à la proportion de documents non couplés au cours des mêmes périodes. La proportion de valeur non couplée est seulement d'environ 5 % de 1993 à 1995, et d'environ 2 % de 1996 à 2003. Cela reflète le fait que les documents indiquant de faibles valeurs sont plus susceptibles d'être non couplés et, partant, sont plus susceptibles d'être associés à des établissements plus petits dont la valeur moyenne des exportations est faible.

## Sources possibles d'erreurs

La nature unique des données de source du Registre des exportateurs entraîne des sources uniques d'erreurs possibles. Les plus importantes sources d'erreurs sont les suivantes :

- la classification incorrecte des marchandises;
- l'identification incorrecte de la destination ou de l'origine (attribution erronée – par exemple, certaines exportations sont déclarées à destination des É.U., alors qu'en fait elles transitent par les É.U. à destination d'un autre pays);
- le sous-dénombrement des exportations (se produit lorsque les établissements exportateurs ne produisent pas de documents d'exportation);
- l'évaluation incorrecte des exportations;
- les erreurs de saisie des données;
- le couplage incorrect des données (attribuable à des erreurs d'écriture ou à la déclaration erronée des renseignements).

## Taux de couplage

La mesure de la qualité des données la mieux indiquée est le taux de couplage de la population. Pour la période de 1996 à 2003, ces taux indiquent qu'en moyenne 96 % des documents et 98 % de la valeur des exportations à destination des États-Unis ont été couplés à un établissement valable.

Parallèlement, pour la même période, 98 % en moyenne des documents des douanes et 96 % de la valeur des marchandises à des destinations non américaines ont été couplés. Fait intéressant à noter, les faibles taux de couplage pour la période de 1993 à 1995 sont attribuables au peu de renseignements saisis. Le tableau 3.1 présente les taux de couplage annuels.

**Tableau 3.1**  
**Taux de couplage des données, 1995 à 2003**

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Genre de données</b>									
					%				
Documents (É.-U.)	96,8	97,3	97,1	96,8	96,5	96,3	96,0	94,0	90,7
Valeur (É.-U.)	98,2	98,6	98,6	98,7	98,6	98,5	98,1	96,1	92,9
Documents (hors des É.-U.)	53,5	93,2	93,7	92,6	93,3	81,6	91,9	90,6	80,5
Valeur (hors des É.-U.)	82,4	96,8	96,5	96,4	97,2	97,1	96,2	96,0	84,2
Documents (total)	89,0	93,2	96,6	96,3	96,1	94,4	95,5	93,5	89,0
Valeur (total)	94,8	98,3	98,2	98,4	98,4	98,3	97,9	96,1	91,7

**Source :** *Registre des exportateurs, Division du commerce international, Statistique Canada*

*Note: Les données de 1993 et 1994 sont disponibles sur demand.*

### *Qualité des données des établissements non couplés*

Il faut tenir compte de deux principales sources d'erreurs :

**Biais :** La principale difficulté associée à ces estimations se rapporte aux biais dans les tendances de la portion couplée. Le biais le plus importante découle de l'hypothèse selon laquelle la valeur moyenne des exportations par établissement est la même à la fois dans la portion couplée et non couplée. Selon cette hypothèse, les documents non couplés ne sont pas liés à des établissements qui sont déjà compris dans la portion couplée. Toutefois, une proportion inconnue de documents non couplés est de fait liée à des établissements couplés. Cela laisse supposer que le nombre d'établissements qui correspond à la portion non couplée est surévalué.

On ne croit pas que cette surévaluation soit trop sérieuse et celle-ci est partiellement compensée par une seconde source de biais. Les grands établissements ont tendance à être plus efficacement appariés à ceux du Registre des entreprises, ce qui fait augmenter les exportations moyennes par établissement dans la portion couplée, et entraîne ainsi un biais à la baisse dans les estimations de la population. Cela était plus courant dans la période de 1993 à 1995 relativement aux documents indiquant des exportations de faible valeur vers des destinations non américaines.

**Variance :** Si les exportations par établissement observées dans la portion couplée varient beaucoup d'un établissement à l'autre dans le même groupe, les estimations qui en découlent sont vraisemblablement moins fiables. Ainsi, la variance dans les estimations de la population est directement liée à la variance des exportations par établissement dans les groupes d'établissements. En 2002, le coefficient de variation des exportations (après la transformation logarithmique) selon le secteur, la taille de l'exportateur, le nombre d'employés, la province et la destination était inférieur à 1 % pour 97 % des groupes.

## Section: Tableaux Statistiques

Tableau 4.1

### Population des entreprises exportatrices, selon le groupe d'industries, 1995 à 2003

Groupe d'industries SCIAN) <sup>1</sup>	Nombre d'exportateurs (établissements)								
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	2,009	2,059	2,148	2,196	2,172	2,381	2,412	2,448	2,238
Extraction minière et extraction du pétrole et du gaz	390	407	426	403	418	448	493	459	505
Services publics	44	53	57	51	56	65	58	63	52
Construction	687	831	895	897	1,012	1,072	1,114	1,117	1,059
<b>Fabrication (total)</b>	<b>17,959</b>	<b>18,061</b>	<b>18,832</b>	<b>19,275</b>	<b>19,738</b>	<b>20,294</b>	<b>20,441</b>	<b>20,843</b>	<b>20,690</b>
Aliments	1,450	1,401	1,476	1,482	1,486	1,534	1,538	1,543	1,520
Boissons et produits du tabac	142	139	146	143	137	134	142	172	184
Usines de textiles	243	236	246	256	264	268	264	283	253
Usines de produits textiles	259	256	263	269	290	290	292	290	278
Vêtements	788	797	831	868	902	926	923	912	887
Produits en cuir et produits analogues	164	166	170	181	174	164	162	151	144
Produits en bois	1,186	1,256	1,300	1,306	1,374	1,422	1,401	1,416	1,345
Papier	521	534	541	574	565	583	597	612	595
Impression et activités connexes de soutien	648	663	702	689	734	748	770	804	789
Produits du pétrole et du charbon	111	105	103	106	102	105	110	108	112
Produits chimiques	1,047	1,023	1,072	1,075	1,107	1,106	1,105	1,108	1,139
Produits en caoutchouc et en plastique	1,333	1,344	1,427	1,469	1,487	1,527	1,560	1,581	1,598
Produits minéraux non métalliques	507	495	518	545	549	570	577	597	563
Première transformation des métaux	396	397	409	414	411	421	415	444	440
Fabrication de produits métalliques	2,206	2,217	2,321	2,416	2,479	2,580	2,608	2,627	2,626
Machinerie	2,368	2,369	2,443	2,511	2,551	2,603	2,612	2,686	2,751
Produits informatiques et électroniques	1,115	1,112	1,170	1,181	1,198	1,206	1,202	1,260	1,245
Produits, appareils et composants électroniques	567	581	596	611	622	637	671	654	640
Matériel de transport	1,062	1,056	1,079	1,102	1,121	1,188	1,201	1,217	1,234
Meubles et produits connexes	816	892	947	1,013	1,073	1,109	1,131	1,134	1,135
Activités diverses de fabrication	1,030	1,022	1,072	1,064	1,112	1,173	1,160	1,244	1,212
Commerce de gros	8,571	9,689	9,969	9,888	10,004	10,021	10,062	10,030	9,871
Commerce de détail	1,462	1,673	1,640	1,768	2,055	2,105	2,203	2,381	2,035
Transport et entreposage	1,124	1,187	1,232	1,432	1,382	1,495	1,421	1,384	1,226
Information et industries culturelles	507	548	544	549	542	557	552	503	477
Finances et assurances	731	829	873	890	896	938	940	852	807
Services aux entreprises	2,314	2,591	2,819	2,894	2,947	3,116	3,204	3,212	3,255
Autres <sup>2</sup>	994	993	1,053	1,021	1,118	1,166	1,237	1,177	1,095
<b>Total du Registre des exportateurs</b>	<b>36,792</b>	<b>38,921</b>	<b>40,488</b>	<b>41,264</b>	<b>42,340</b>	<b>43,658</b>	<b>44,137</b>	<b>44,469</b>	<b>43,310</b>

1. Se reporter à la « Note aux utilisateurs » (tableau 4.9) pour la liste complète des inscriptions.

2. Comprend les industries de service comme le gouvernement et l'éducation.

Note: Les données du 1993 et 1994 sont disponibles sur demand.

Source : Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs

**Tableau 4.2**  
**Valeur des exportations, selon le groupe d'industries, 1995 à 2003**

Groupe d'industries (SCIAN) <sup>1</sup>	Valeur des exportations nationales (millions \$CAN)								
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	2,959	3,510	3,773	3,696	3,815	4,401	4,547	5,252	4,394
Extraction minière et extraction du pétrole et du gaz	10,469	11,977	12,433	10,490	10,762	16,082	14,882	18,159	18,265
Services publics	5,191	5,857	6,018	5,048	6,005	9,422	7,304	5,087	3,678
Construction	964	461	446	506	564	744	912	977	763
<b>Fabrication (total)</b>	<b>166,381</b>	<b>172,120</b>	<b>188,356</b>	<b>208,882</b>	<b>236,567</b>	<b>261,414</b>	<b>245,243</b>	<b>247,606</b>	<b>230,921</b>
Aliments	5,643	6,800	8,057	8,856	9,760	10,566	11,808	12,410	12,158
Boissons et produits du tabac	1,018	1,175	1,307	1,421	1,448	1,341	1,474	1,329	1,281
Usines de textiles	946	1,202	1,474	1,623	1,717	1,843	1,983	1,939	1,780
Usines de produits textiles	459	503	513	603	701	762	766	900	814
Vêtements	1,072	1,341	1,662	2,037	2,204	2,333	2,153	2,163	1,980
Produits en cuir et produits analogues	285	273	290	282	253	236	253	236	198
Produits en bois	11,459	11,283	12,041	12,731	14,641	14,905	14,485	14,427	13,626
Papier	17,685	15,790	15,182	16,552	17,672	20,063	19,464	18,132	16,526
Impression et activités connexes de soutien	839	943	1,077	1,303	1,461	1,689	1,833	1,960	1,853
Produits du pétrole et du charbon	3,140	3,620	3,059	2,392	3,001	4,125	5,199	5,158	6,527
Produits chimiques	8,857	9,180	10,869	11,576	12,454	14,909	15,090	15,248	15,339
Produits en caoutchouc et en plastique	5,831	6,280	7,045	7,981	8,934	9,967	10,282	11,311	11,086
Produits minéraux non métalliques	1,686	1,879	2,084	2,249	2,476	2,435	2,454	2,511	2,402
Première transformation des métaux	14,897	14,576	15,826	16,824	16,289	17,642	17,182	18,435	16,982
Fabrication de produits métalliques	5,706	6,268	6,644	7,698	8,476	9,250	9,374	9,833	9,130
Machinerie	7,651	8,342	9,450	11,068	11,431	12,964	13,197	13,422	12,338
Produits informatiques et électroniques	9,537	10,200	11,087	12,593	15,953	25,430	15,152	12,746	11,863
Produits, appareils et composants électroniques	2,412	2,739	3,311	3,860	4,867	6,366	5,283	3,950	3,399
Matériel de transport	63,305	64,912	71,383	79,987	95,093	94,945	89,445	92,419	83,180
Meubles et produits connexes	1,937	2,407	3,098	3,974	4,723	5,432	5,249	5,274	4,754
Activités diverses de fabrication	2,016	2,405	2,898	3,269	3,016	4,211	3,121	3,804	3,704
Commerce de gros	31,582	34,629	37,738	35,843	34,460	39,379	42,743	40,707	39,536
Commerce de détail	965	1,057	1,037	1,114	1,452	1,659	1,950	2,038	1,669
Transport et entreposage	5,147	4,934	5,578	4,731	7,489	11,634	14,502	10,404	15,494
Information et industries culturelles	433	497	400	529	566	611	707	619	470
Finances et assurances	8,871	10,973	11,948	12,375	12,785	19,937	22,474	17,011	22,070
Services aux entreprises	8,669	8,897	9,276	8,889	9,077	10,733	9,490	9,285	9,195
Autres <sup>2</sup>	2,674	2,256	1,964	1,785	2,236	2,356	2,506	2,017	1,687
<b>Total du Registre des exportateurs</b>	<b>244,308</b>	<b>257,168</b>	<b>278,966</b>	<b>293,889</b>	<b>325,780</b>	<b>378,374</b>	<b>367,260</b>	<b>359,164</b>	<b>348,143</b>

1. Se reporter à la « Note aux utilisateurs » (tableau 4.8) pour la liste complète des inscriptions.

2. Comprend les industries de service comme le gouvernement et l'éducation.

Note: Les données du 1993 et 1994 sont disponibles sur demand.

Source : Registre des exportateurs, Division du commerce international, Statistique Canada

**Tableau 4.3**  
**Population des entreprises exportatrices, selon la destination et la taille, 1995 à 2003**

Destination	Nombre d'exportateurs (établissements)								
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>É.-U. (total)</b>	33,350	33,006	34,865	35,836	37,270	38,784	39,076	39,066	37,508
Côte Est <sup>1</sup>	21,699	21,483	22,981	23,600	24,489	25,275	25,256	25,644	25,277
Centre industriel <sup>1</sup>	17,033	16,829	18,151	18,740	19,441	20,227	20,448	20,795	20,723
Mid-Ouest <sup>1</sup>	15,206	15,297	16,556	17,376	17,974	18,897	19,175	19,665	19,478
Sud-Est <sup>1</sup>	12,576	12,681	13,759	14,323	14,911	15,549	15,671	15,956	16,201
Ouest <sup>1</sup>	15,051	15,038	16,121	16,915	17,601	18,524	18,562	18,896	18,683
<b>Hors des É.-U. (total)</b>	9,730	14,644	13,493	13,071	12,601	12,293	12,837	13,818	15,563
Union européenne <sup>1</sup>	4,863	7,682	6,615	6,765	6,616	6,375	6,790	7,277	8,613
Japon	2,040	2,750	2,560	2,384	2,241	2,228	2,331	2,468	2,939
Mexique	470	738	574	620	684	724	827	1,094	1,413
Amérique du Sud <sup>1</sup>	1,543	2,198	2,087	2,179	1,911	1,817	1,948	1,936	2,423
Autres <sup>1</sup>	6,612	10,176	9,111	8,551	8,241	7,974	8,602	9,582	11,244
É.-U. seulement	27,062	24,277	26,995	28,193	29,739	31,365	31,300	30,651	27,747
Hors des É.-U. seulement	3,442	5,915	5,623	5,428	5,070	4,874	5,061	5,403	5,802
É.-U. et hors des É.-U.	6,288	8,729	7,870	7,643	7,531	7,419	7,776	8,415	9,761
<b>Total du Registre des exportateurs</b>	<b>36,792</b>	<b>38,921</b>	<b>40,488</b>	<b>41,264</b>	<b>42,340</b>	<b>43,658</b>	<b>44,137</b>	<b>44,469</b>	<b>43,310</b>
<b>Taille de l'entreprise exportatrice</b>									
Moins de 30 000 \$	7,709	8,564	8,356	7,664	7,574	7,276	7,253	6,987	6,810
30 000 \$ à 99 000 \$	8,091	8,112	8,506	8,376	8,767	9,589	9,588	9,634	9,349
100 000 \$ à 999 999 \$	12,296	12,823	13,439	14,317	14,559	14,751	15,002	15,305	15,053
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	5,058	5,357	5,824	6,230	6,509	6,747	6,861	6,995	6,910
5 000 000 \$ à 24 999 999 \$	2,467	2,784	2,987	3,161	3,355	3,623	3,729	3,783	3,544
25 000 000 \$ et plus	1,171	1,281	1,376	1,516	1,576	1,672	1,704	1,765	1,644
<b>Total du Registre des exportateurs</b>	<b>36,792</b>	<b>38,921</b>	<b>40,488</b>	<b>41,264</b>	<b>42,340</b>	<b>43,658</b>	<b>44,137</b>	<b>44,469</b>	<b>43,310</b>
% d'actions									
Moins de 30 000 \$	21,0	22,0	20,6	18,6	17,9	16,7	16,4	15,7	15,7
30 000 \$ à 99 000 \$	22,0	20,8	21,0	20,3	20,7	22,0	21,7	21,7	21,6
100 000 \$ à 999 999 \$	33,0	32,9	33,2	34,7	34,4	33,8	34,0	34,4	34,8
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	13,7	13,8	14,4	15,1	15,4	15,5	15,5	15,7	16,0
5 000 000 \$ à 24 999 999 \$	6,7	7,2	7,4	7,7	7,9	8,3	8,4	8,5	8,2
25 000 000 \$ et plus	3,2	3,3	3,4	3,7	3,7	3,8	3,9	4,0	3,8
<b>Total du registre des exportateurs</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

1. Se reporter à la « Note aux utilisateurs » (tableau 4.8) pour la liste complète des inscriptions.

**Nota :** Les catégories *É.-U. (total)* et *Hors des É.-U. (total)* ne correspondront pas au total du Registre des exportateurs car une entreprise exportatrice peut être comprise dans les totaux des deux destinations. Les catégories *É.-U. seulement*, *Hors des É.-U. seulement*, et *É.-U. et hors des É.-U.* correspondront au total du Registre des exportateurs.

Note: Les données du 1993 et 1994 sont disponibles sur demand.

**Source :** Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs

Tableau 4.4

## Valeur des exportations nationales, selon la destination et la taille, 1995 à 2003

	Valeur des exportations nationales (millions \$CAN)								
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>É.-U. (total)</b>	192,336	206,657	226,964	247,565	282,240	328,141	319,109	312,307	298,951
Côte Est <sup>1</sup>	50,027	56,323	63,047	72,485	82,063	92,311	83,452	78,412	75,638
Centre industriel <sup>1</sup>	87,836	88,735	94,030	96,506	108,047	121,989	119,511	122,694	115,541
Mid-Ouest <sup>1</sup>	23,429	28,205	30,593	30,829	33,739	44,395	42,591	43,826	42,289
Sud-Est <sup>1</sup>	12,587	13,530	15,037	17,586	20,088	23,746	23,859	23,924	22,545
Ouest <sup>1</sup>	18,455	19,864	24,257	30,158	38,303	45,700	49,695	43,450	42,939
<b>Hors des É.-U. (total)</b>	51,973	50,511	52,003	46,324	43,540	50,233	48,151	46,857	49,192
Union européenne <sup>1</sup>	16,057	15,033	14,693	15,291	14,925	18,082	17,123	16,009	17,507
Japon	11,969	11,149	11,150	8,611	8,300	8,955	8,068	8,190	7,924
Mexique	1,119	1,214	1,225	1,393	1,534	1,917	2,334	2,258	2,144
Amérique du Sud <sup>1</sup>	2,882	3,151	3,761	3,236	2,398	2,775	2,594	2,103	2,048
Autres <sup>1</sup>	19,945	19,964	21,175	17,794	16,382	18,503	18,034	18,297	19,568
É.-U. seulement	134,889	111,289	132,850	130,137	142,697	172,410	186,566	156,892	170,553
Hors des É.-U. seulement	15,119	15,877	20,969	17,676	15,116	14,600	14,478	14,323	13,580
É.-U. et hors des É.-U.	94,300	130,002	125,148	146,075	167,967	191,364	166,216	187,949	164,010
<b>Total du registre des exportateurs</b>	<b>244,308</b>	<b>257,168</b>	<b>278,966</b>	<b>293,889</b>	<b>325,780</b>	<b>378,374</b>	<b>367,260</b>	<b>359,164</b>	<b>348,143</b>
<b>Total publié<sup>2</sup></b>	<b>246,390</b>	<b>259,295</b>	<b>280,034</b>	<b>297,509</b>	<b>331,748</b>	<b>385,678</b>	<b>375,230</b>	<b>365,291</b>	<b>354,098</b>
<b>Taille de l'entreprise exportatrice</b>									
Moins de 30 000 \$	88	102	104	101	102	97	97	93	86
30 000 \$ à 99 000 \$	473	476	500	493	518	560	562	559	550
100 000 \$ à 999 999 \$	4,359	4,624	4,862	5,142	5,322	5,373	5,473	5,598	5,534
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	11,928	12,505	13,684	14,771	15,488	16,037	16,395	16,537	16,691
5 000 000 \$ à 24 999 999 \$	28,300	31,447	33,813	35,492	37,937	41,143	42,399	42,592	41,346
25 000 000 \$ et plus	199,160	208,014	226,003	237,891	266,414	315,164	302,333	293,785	283,936
<b>Total du Registre des exportateurs</b>	<b>244,308</b>	<b>257,168</b>	<b>278,966</b>	<b>293,889</b>	<b>325,780</b>	<b>378,374</b>	<b>367,260</b>	<b>359,164</b>	<b>348,143</b>
% d'actions									
Moins de 30 000 \$	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
30 000 \$ à 99 000 \$	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2
100 000 \$ à 999 999 \$	1,8	1,8	1,7	1,7	1,6	1,4	1,5	1,6	1,6
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	4,9	4,9	4,9	5,0	4,8	4,2	4,5	4,6	4,8
5 000 000 \$ à 24 999 999 \$	11,6	12,2	12,1	12,1	11,6	10,9	11,5	11,9	11,9
25 000 000 \$ et plus	81,5	80,9	81,0	80,9	81,8	83,3	82,3	81,8	81,6
<b>Total du Registre des exportateurs</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

1. Se reporter à la « Note aux utilisateurs » (tableau 4.8) pour la liste complète des inscriptions.

2. Les totaux publiés sont en devises canadiennes et sont tirés de données de Statistique Canada sur les exportations nationales de la Division du commerce. Les écarts par rapport au total du Registre des exportateurs sont attribuables aux exclusions décrites à la section 1.

Note: Les données de 1993 et 1994 sont disponibles sur demand.

**Nota:** Les catégories É.-U. (total) et Hors des É.-U. (total) ne correspondront pas au total du Registre des exportateurs car une entreprise exportatrice peut être comprise dans les totaux des deux destinations. Les catégories É.-U. seulement, Hors des É.-U. seulement, et É.-U. et hors des É.-U. correspondront au total du Registre des exportateurs.

**Source :** Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs

**Tableau 4.5**  
**Population des entreprises exportatrices, selon la province de résidence, 1995 à 2003**

Province de résidence	Nombre d'entreprises exportatrices								
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Terre-Neuve-et-Labrador	167	206	200	188	207	216	212	218	212
Île-du-Prince-Édouard	139	136	130	143	159	157	153	153	134
Nouvelle-Écosse	778	862	861	828	893	914	907	910	855
Nouveau-Brunswick	747	741	769	788	785	809	836	826	750
Québec	7,752	8,319	8,735	8,826	9,108	9,463	9,536	9,520	9,466
Ontario	17,396	18,085	18,772	19,161	19,444	19,631	19,676	20,005	19,665
Manitoba	1,306	1,336	1,400	1,433	1,428	1,531	1,570	1,619	1,517
Saskatchewan	762	790	799	806	816	896	917	903	834
Alberta	2,547	2,867	3,050	3,166	3,407	3,632	3,757	3,811	3,506
Colombie-Britannique <sup>1</sup>	5,198	5,579	5,772	5,925	6,093	6,409	6,573	6,504	6,371
Yukon <sup>1</sup>	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest <sup>2</sup>	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Nunavut <sup>2</sup>	...	...	...	...	x	x	x	x	x
<b>Canada</b>	<b>36,792</b>	<b>38,921</b>	<b>40,488</b>	<b>41,264</b>	<b>42,340</b>	<b>43,658</b>	<b>44,137</b>	<b>44,469</b>	<b>43,310</b>

1. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont été combinés à la Colombie-Britannique pour 1993 et 1996 à 2003.

2. Le Nunavut est combiné aux Territoires du Nord-Ouest pour 1999 et 2003.

x Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique.

... N'ayant pas lieu de figurer.

Source : Registre des exportateurs, Division du commerce international, Statistique Canada

**Tableau 4.6**  
**Valeur des exportations nationales, selon la province de résidence, 1995 à 2003**

Province de résidence	Valeur des exportations (millions \$CAN)								
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Terre-Neuve-et-Labrador	1,012	1,537	1,605	1,456	1,836	2,445	2,502	3,443	3,091
Île-du-Prince-Édouard	315	309	328	464	514	515	458	514	448
Nouvelle-Écosse	2,949	3,153	3,760	3,749	4,243	4,568	4,850	5,053	4,915
Nouveau-Brunswick	4,812	4,933	5,082	5,028	5,694	7,000	8,227	8,093	8,310
Québec	46,125	47,103	51,196	57,672	62,063	72,407	67,616	66,385	63,183
Ontario	123,141	129,053	141,550	152,811	171,770	181,220	175,393	177,813	163,779
Manitoba	6,870	8,714	8,552	8,349	9,945	11,013	10,533	10,560	9,696
Saskatchewan	4,097	3,958	4,269	4,567	5,005	5,907	5,308	5,944	5,061
Alberta	25,346	30,315	32,152	29,841	34,216	57,802	60,788	52,624	60,936
Colombie-Britannique <sup>1</sup>	29,639	28,091	30,473	29,952	30,493	35,499	31,586	28,734	28,722
Yukon <sup>1</sup>	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest <sup>2</sup>	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Nunavut <sup>2</sup>	...	...	...	...	x	x	x	x	x
<b>Canada</b>	<b>244,308</b>	<b>257,168</b>	<b>278,966</b>	<b>293,889</b>	<b>325,780</b>	<b>378,374</b>	<b>367,260</b>	<b>359,164</b>	<b>348,143</b>

1. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont été combinés à la Colombie-Britannique pour 1993 et 1996 à 2003.

2. Le Nunavut est combiné aux Territoires du Nord-Ouest pour 1999 et 2003.

x Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique.

... N'ayant pas lieu de figurer.

Source : Registre des exportateurs, Division du commerce international, Statistique Canada

Note: Les données du 1993 et 1994 sont disponibles sur demand.

Tableau 4.7

**Nombre d'entreprises exportatrices et valeur des exportations, selon le nombre d'employés et la taille de l'entreprise, Canada, 2003**

Taille de l'entreprise exportatrice	Nombre d'employés				Total
	Moins de 50	50 à 99	100 à 199	200 et plus	
	Nombre d'entreprises exportatrices				
Moins de 30 000 \$	5,572	634	359	245	6,810
30 000 \$ à 99 000 \$	7,942	770	399	238	9,349
100 000 \$ à 999 999 \$	12,037	1,705	872	439	15,053
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	4,261	1,469	831	349	6,910
5 000 000 \$ à 24 999 999 \$	1,159	862	902	621	3,544
25 000 000 \$ et plus	306	198	322	818	1,644
<b>Total</b>	<b>31,277</b>	<b>5,638</b>	<b>3,685</b>	<b>2,710</b>	<b>43,310</b>
	Valeur des exportations (millions \$CAN)				
Moins de 30 000 \$	71	8	4	3	86
30 000 \$ à 99 000 \$	462	47	25	16	550
100 000 \$ à 999 999 \$	4,231	747	372	186	5,534
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	9,548	3,842	2,302	999	16,691
5 000 000 \$ à 24 999 999 \$	11,178	9,334	11,042	8,792	41,346
25 000 000 \$ et plus	62,241	41,306	21,500	158,890	283,936
<b>Total</b>	<b>88,731</b>	<b>55,283</b>	<b>35,244</b>	<b>168,885</b>	<b>348,143</b>

Source : Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs

## Annexes : Notes aux Utilisateurs

**Tableau 4.8**
**Destination des exportations**
**É.-U.**

Côte Est	Centre industriel	Mid-Ouest	Sud-Est	Ouest
Connecticut	Illinois	Colorado	Alabama	Arizona
Delaware	Indiana	Iowa	Arkansas	Alaska
District de Columbia	Kentucky	Idaho	Floride	Californie
Maine	Michigan	Kansas	Géorgie	Hawaï
Maryland	Ohio	Minnesota	Louisiane	Oregon
Massachusetts	Wisconsin	Missouri	Mississippi	Nevada
New Hampshire		Montana	Puerto Rico	Washington
New Jersey		Dakota du Nord	Caroline du Sud	
New York		Nebraska	Tennessee	
Caroline du Nord		Nouveau-Mexique	Îles Vierges des É.-U.	
Pennsylvanie		Oklahoma		
Rhode Island		Dakota du Sud		
Vermont		Texas		
Virginie		Utah		
Virginie occidentale		Wyoming		

**Hors É.-U.**

Union européenne	Amérique du Sud	Autre
Andorre	Argentine	Cette catégorie comprend 203 pays qui ne sont pas énumérés dans les autres catégories
Autriche	Bolivie	
Belgique	Brésil	
Allemagne	Chili	
Danemark	Colombie	
Espagne	Équateur	
Finlande	Îles Malouines	
Îles Féroé	Guyane française	
France	Guyane	
Grèce	Pérou	
Irlande	Paraguay	
Italie	Suriname	
Luxembourg	Uruguay	
Monaco	Venezuela	
Pays-Bas		
Portugal		
Suède		
Saint-Marin		
Royaume-Uni		
Cité du Vatican		

Tableau 4.9

## Groupes d'industries

## Code SCIAN

**Groupes d'industries**

Agriculture, foresterie, pêche et chasse	11
Extraction minière et extraction du pétrole et du gaz	21
Services publics	22
Construction	23
<b>Fabrication (total)</b>	<b>31–33</b>
Aliments	311
Boissons et produits du tabac	312
Usines de textiles	313
Usines de produits textiles	314
Vêtements	315
Produits en cuir et produits analogues	316
Produits en bois	321
Papier	322
Impression et activités connexes de soutien	323
Produits du pétrole et du charbon	324
Produits chimiques	325
Produits en caoutchouc et en plastique	326
Produits minéraux non métalliques	327
Première transformation des métaux	331
Fabrication de produits métalliques	332
Machinerie	333
Produits informatiques et électroniques	334
Produits, appareils et composants électroniques	335
Matériel de transport	336
Meubles et produits connexes	337
Activités diverses de fabrication	339
Commerce de gros	41
Commerce de détail	44–45
Transport et entreposage	48–49
Information et industries culturelles	51
Finances et assurances	52–53
Services aux entreprises	54–56
Autres	61–91

Source : Système de classification des industries de l'Amérique du Nord

## Glossaire

### Numéro d'entreprise (NE)

Le numéro d'entreprise (NE) a été adopté par Revenu Canada (maintenant l'Agence des douanes et du revenu du Canada – ADRC) en 1994 de façon à intégrer tous les programmes (comptes) de Revenu Canada dans un identificateur commun unique (numéro). Ainsi, chaque entreprise ou entité commerciale reçoit un numéro d'identification qu'elle utilise pour déclarer ses renseignements financiers relativement à la taxe sur les biens et services (TPS), aux douanes (importations et exportations), aux impôts des sociétés (T2) et aux retenues salariales (comptes de retenues sur la paye – CRP). Le NE remplace les numéros du CRD et du T2 de Revenu Canada.

### Registre des entreprises (RE)

Le RE est le répertoire structuré des entreprises qui participent à la production de biens et de services au Canada. Le Registre comprend les entreprises constituées en société, les entreprises non constituées en société, les entreprises commerciales, les organismes sans but lucratif, les organismes religieux, ainsi que les ministères et les établissements gouvernementaux dans tous les secteurs d'activité de l'économie. En outre, le RE comprend toutes les entreprises constituées en société avec salariés et les entreprises constituées en société sans salariés, dont le revenu brut d'entreprise estimatif provenant de ventes avec TPS est supérieur à 1 \$. Pour ce qui est des entreprises non constituées en société, le RE comprend toutes les entreprises avec salariés dont le revenu brut d'entreprise est supérieur à 1 \$ ainsi que les entreprises sans salariés dont les ventes avec TPS sont supérieures à 30 000 \$.

### Pays de destination

Ce champ figure sur la formule de déclaration douanière des exportations. Les exportations sont attribuées au pays de destination ultime, qui est le pays de la dernière destination connue des marchandises au moment de l'exportation. Les exportations aux États-Unis sont habituellement attribuées à l'État américain de destination.

### Entreprise

L'entreprise est l'unité d'observation où sont regroupées les entités (telles que les établissements) sous contrôle commun ou propriété. C'est à ce niveau que les états financiers consolidés sont produits.

### Établissement

L'établissement est l'unité d'observation habituellement associée à une activité économique comme la production ou l'exportation. C'est l'unité d'observation utilisée dans le programme du Registre des exportateurs.

### Formule de déclaration des exportations (B13a)

Il s'agit du document que l'Agence des douanes et du revenu du Canada utilise pour les déclarations d'exportations de marchandises du Canada à des destinations autres que les États-Unis.

### Exportateur

Aux fins du Registre des exportateurs, un exportateur est défini comme un établissement engagé dans l'exportation de marchandises produites au pays.

### Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH)

Le SH est un système international de codes à six chiffres qui classe les marchandises en fonction de ce qu'elles sont et non en fonction de l'étape de fabrication. Le système est logiquement structuré suivant l'activité économique ou les matières constitutives.

### Nouveaux exportateurs

Il s'agit des exportateurs qui figurent au Registre pour la première fois, soit parce qu'ils commencent à exporter, soit qu'ils dépassent le seuil établi pour la première fois.

**Province d'origine**

Il s'agit de la province où les produits ont été cultivés, extraits ou produits.

**Province de résidence**

Il s'agit de la province où l'établissement exportateur est situé.

**Classification type des industries – établissements (CTI-E)**

Modifiée en 1980, la classification regroupe les sociétés suivant leur production. Il est à noter que la production d'une société et ses exportations ne sont pas nécessairement les mêmes.

**Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)**

Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) est une nomenclature des branches d'activité qui a été mise au point par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Créé dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain, il a été conçu pour offrir des définitions communes de la structure industrielle des trois pays ainsi qu'un cadre statistique commun afin de faciliter l'analyse des trois économies. Le SCIAN repose sur des principes de l'offre ou de la production, de façon à assurer que les données industrielles, classées dans le SCIAN, conviennent pour l'analyse des questions liées à la production, telles que le rendement industriel.